



**N°138**

**CIRCULAIRE CAOUTCHOUC** *Le 26 mai 2016*

**Le mépris de la Chambre patronale fait tourner au fiasco la négociation d'un accord forfait jour !**

Ce mercredi 25 mai 2016, nous étions conviés à participer à la réunion de négociation d'un projet d'accord sur les forfaits jours dans la branche du caoutchouc.

En préambule à cette négociation, nous avons fait lecture de deux déclarations :

- La 1<sup>ère</sup> (que vous trouverez au dos de cette circulaire) rédigée communément par la Fédéchimie FO, la FNIC CGT et Solidaires Industrie, était destinée aux salariés et leurs syndicats des entreprises du caoutchouc en les appelant à amplifier, accélérer les assemblées générales de salariés et prendre ensemble la décision d'entrer dans la grève reconductible pour le retrait de la loi travail.
- La seconde (que vous trouverez sur le site internet de la Fédéchimie) est à l'initiative de la Fédéchimie FO et de la FNIC CGT, destinée à l'ensemble des salariés et leurs syndicats de toutes les branches afin de les appeler à amplifier la mobilisation.

Après ces déclarations, la chambre patronale a annoncé être favorable à cette loi !

**On s'en serait douté.**

Suite à cela, le porte-parole de notre délégation a rappelé à la chambre patronale que les décisions concernant l'établissement du calendrier de dates de réunions ne pouvaient se faire que par le biais de la CPNE ou par le responsable de la branche des Organisations Syndicales.

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

*Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>*

Après cette entrée en matière, le porte-parole de la délégation patronale a entamé un tour de table des OS afin d'avoir leurs positions voire leurs revendications sur le projet d'accord qui nous avait été envoyé quelques jours avant cette réunion. Ce tour de table a révélé que toutes (et oui toutes même la CFDT) les OS étaient d'accord que ce projet d'accord n'était ni plus ni moins qu'une mauvaise reprise de la loi.

Après quelques discussions sur différents articles qui, selon de nombreuses délégations, devaient être retirés de ce texte, le porte-parole de la délégation FO a « jeté un pavé dans la mare » en abordant le sujet de la normativité\* de cet accord. Après avoir expliqué aux non-initiés la définition de ce terme et dire que si l'accord n'était pas normatif, il était inutile de poursuivre la négociation, les porte-paroles de toutes les autres OS ont pris la parole en annonçant qu'ils rejoignaient les propos de notre délégation.

S'en est suivi une discussion sur le sujet entre les OS et la chambre patronale sur le fait que les entreprises pouvaient négocier des accords moins favorables que celui de la branche (\*la non normativité) jusqu'au moment où le porte-parole de la chambre patronale a osé poser cette question : « *pour vous c'est quoi moins favorable ?* »

En annonçant qu'il était inadmissible de nous prendre pour des « imbéciles » voire pire, FO, CGT et SUD ont décidé de quitter la séance, suivie quelques minutes après par la CFTC.

Le dialogue social de la branche, surtout dans le contexte actuel du mouvement pour le retrait de la loi travail, n'a pas été respecté par la chambre patronale qui par ces propos discréditent et rabaissent totalement les délégations syndicales et donc les salariés qu'elles représentent.

**Pour FORCE OUVRIERE, ce comportement est inadmissible et nous écrirons à cette chambre patronale avec copie à la Direction Générale du Travail en lui expliquant notre façon de penser de leur méthode de négociation.**

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

*Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>*